

Concertation sur le futur Réseau national des Projets Alimentaires Territoriaux

Réunion de lancement

Mardi 14 mars 2023

OUVERTURE

ORDRE DU JOUR

Éléments de contexte

Lancement de la concertation

- Objet de la concertation
- Méthode proposée
- Calendrier

Echanges

Suites attendues

TERRES EN VILLES

Créé en 2000, Terres en villes est le réseau des acteurs locaux des politiques agricoles et alimentaires d'agglomérations. En s'appuyant sur l'intelligence collective, le réseau met en capacité ses membres pour faire face aux défis de la transition agricole et alimentaire.

Quatre missions :

- Échanger les savoir-faire,
- Expérimenter en commun,
- Appuyer ses membres,
- Contribuer au débat sur la ville, son agriculture et son alimentation.

Chef de file du RnPAT depuis son lancement en 2015



CHAMBRES D'AGRICULTURE France (CdA France)



Chambres d'agriculture France anime, coordonne, oriente, normalise et régule le réseau des chambres d'agriculture.

Elle représente les Chambres d'agriculture de métropole et d'outre-mer (**101 établissements**) auprès des pouvoirs publics et accompagne à ce titre la mise en œuvre des politiques publiques.

CdA France exerce **plusieurs missions**, définies dans le code rural et de la pêche maritime (articles L513 et suivants), notamment :

- De service public, dans la coordination des missions confiées aux Chambres d'agriculture par l'Etat ou les collectivités.
- D'intérêt général, de contribution notamment par ses avis à la définition des orientations et des conditions de mise en œuvre des politiques agricoles, du développement rural et de l'environnement définies par l'Etat, les Régions et l'Union européenne.
- De services au réseau, par l'apport aux Chambres d'agriculture d'un appui nécessaire à leur fonctionnement et à leurs actions dans les domaines technique, juridique, économique et financier.

8230 collaborateurs

Sur les PAT :

- CdA France co-anime le Réseau national des PAT depuis 2015
- Echelle régionale : Animation (Nor) ou participation aux Réseaux régionaux de PAT
- Echelle locale, 76% de PAT accompagnés par les chambres départementales

CONTEXTE

LA LOI CLIMAT ET RESILIENCE

De la Convention citoyenne pour le climat... à la loi Climat & Résilience promulguée en 2021



La loi Climat & Résilience a introduit **un dispositif d'accompagnement des Projets alimentaires territoriaux (PAT)** codifié à l'article L111-2-2 du CRPM :

« Un réseau national des projets alimentaires territoriaux suit le déploiement de ces projets alimentaires territoriaux, met en avant les bonnes pratiques et construit des outils méthodologiques au service des collectivités territoriales. »

Il est donc attendu que l'Etat déploie **un Réseau national des Projets Alimentaires Territoriaux auquel sera confié 3 grandes missions.**

LE PROJET – RnPAT

- **Un projet** porté par Terres en villes, avec CdA France comme copilote entre 2015 et fin 2022, financé par le Réseau rural national (programme MCDR du RRN).
- Un projet qui visait « *la généralisation de la co-construction, de la mise en œuvre partagée et évaluation des PAT et de leur dispositif en élargissant le cercle des parties prenantes.* »
- Un projet qui a abouti à la mise en place d'un réseau : **le RnPAT**
 - 200 membres issus de différents « mondes » : Etat et collectivités, économie, soc. civile, ens./recherche
 - Une gouvernance ouverte (Equipe de coordination)
 - Une mise à disposition de l'information : site internet (www.rnpat.fr)
 - Différents dispositifs d'animation et de travail
 - Plusieurs productions phares
- Pour préparer l'avenir du RnPAT, **une consultation interne** des membres a été réalisée au printemps 2021. Cette consultation a pris la forme d'envoi de questionnaires, d'entretiens bilatéraux et d'une mise en débat lors du forum annuel des 1 et 2 juillet 2021.

LE RAPPORT DU SENATEUR F. MARCHAND

- Le sénateur Frédéric Marchand (*Sénateur du Nord*) a diffusé à l'été 2022 **son rapport final** sur les Projets Alimentaires Territoriaux ;
- Ce rapport est le fruit d'une **mission confiée** par l'ancien Premier Ministre Jean Castex dont l'objet était de **dresser un état des lieux du dispositif PAT tout en proposant des pistes d'évolution à encourager, accompagner et pérenniser** ;
- Le rapport, rédigé avec l'appui de Dominique Chabanet, Inspecteur général de santé publique vétérinaire au CGAAER (MASA) propose dix recommandations.

LE RAPPORT DU SENATEUR F. MARCHAND

Parmi les 10 recommandations, plusieurs entrent en résonnance avec le Réseau national des PAT tel qu'attendu par la loi Climat & Résilience :

- R.1 Mettre en cohérence les politiques publiques et leurs outils ;
- R.2 Affirmer le pilotage de l'État sous une forme interministérielle nécessaire pour intégrer le caractère systémique des PAT
- R.3 Poursuivre le financement du dispositif pendant 5 ans à hauteur en s'intéressant également au financement de la gouvernance et des outils communs ;
- R.4 Doter les collectivités d'une compétence alimentation pour en faire des Autorités organisatrices de l'alimentation durable et résiliente ;
- R.4 bis Établir un Contrat Alimentaire Territorial (CAT) systémique, véritable déclinaison territoriale de la SNANC ;
- R.5 Œuvrer pour que le cadre européen de la commande publique permette une exception alimentaire ;
- **R.6 Revisiter le RnPAT ;**
- **R.7 Créer un portail France PAT à l'image du portail France Mobilités accueillant des outils utiles aux PAT et les données issues de l'observatoire des PAT ;**
- **R.8 Déployer, en relais de la gouvernance nationale, un réseau régional puissant et structuré avec des correspondants locaux en département ;**
- R.9 Articuler le contrat alimentaire de territoire, en tant qu'outil systémique avec tous les outils d'aménagement et de vie des territoires
- **R.10 Prévoir dans le cadre des travaux de l'Observatoire National des PAT un véritable travail collectif d'élaboration et de définition de grilles d'évaluation**

LE PROGRAMME DE TRAVAIL TEV-CdA France

2023 : **Un programme de travail** de 10 mois financé par le RRN, le MASA et l'ADEME structuré en deux axes :

1. Poser les bases de ce que pourrait être le futur Réseau national des PAT et préfigurer le portail France PAT

2. Assurer la continuité de la dynamique du RnPAT actuel



La concertation que nous ouvrons aujourd'hui s'inscrit dans cet axe de travail.

- > Organiser une concertation avec les acteurs parties prenantes des PAT
- > Identifier les formes de gouvernance que pourrait prendre le futur Réseau national des PAT
- > Définir l'architecture d'un portail numérique France PAT

LA CONCERTATION

OBJET DE LA CONCERTATION

Sur la base de ces éléments de contexte, des parties prenantes des PAT sont sollicitées pour **donner leur avis** sur :

- Les trois missions confiées au futur Réseau national des PAT
 - Suivre le déploiement des PAT
 - Mettre en avant les bonnes pratiques
 - Construire des outils méthodologiques
- Leurs attentes vis-à-vis du futur Réseau
- Leurs manière de s'impliquer dans le futur Réseau

Au regard des enseignements de cette concertation, des acquis de l'actuel RnPAT et des recommandations proposées par le Sénateur F. Marchand, **Terres en villes et CdA France proposeront** :

- Des modalités de fonctionnement et de mise en œuvre du futur Réseau
- Des modalités de gouvernance
- Des modalités de portage juridique
- Une version bêta du futur portail France PAT
- Un chiffrage du financement nécessaire pour déployer le futur Réseau

METHODE PROPOSEE

Les grandes étapes

Un **questionnaire** articulé autour :

- Des trois grandes missions qui seront confiées au futur Réseau national des Projets Alimentaires Territoriaux
- Du fonctionnement souhaité du futur Réseau national des Projets Alimentaires Territoriaux

Deux réunions de restitution pour partager les résultats et enseignements de la concertation et évoquer les premières pistes

Appui d'une prestataire juridique : Contribution à l'élaboration du questionnaire, participation aux réunions de restitution et consultation des réponses exhaustives

Des ateliers de travail en parallèle avec un prestataire informatique pour traduire les attentes des acteurs dans le futur portail France PAT

METHODE PROPOSEE

Les acteurs sollicités

Près de 80 structures représentatives de la diversité des acteurs de l'alimentation territoriale

L'Etat et les
opérateurs publics

La recherche et la
formation

L'amont agricole

L'économie
alimentaire

Les territoires et
des collectivités

Les réseaux
régionaux de PAT

L'aménagement du
territoire

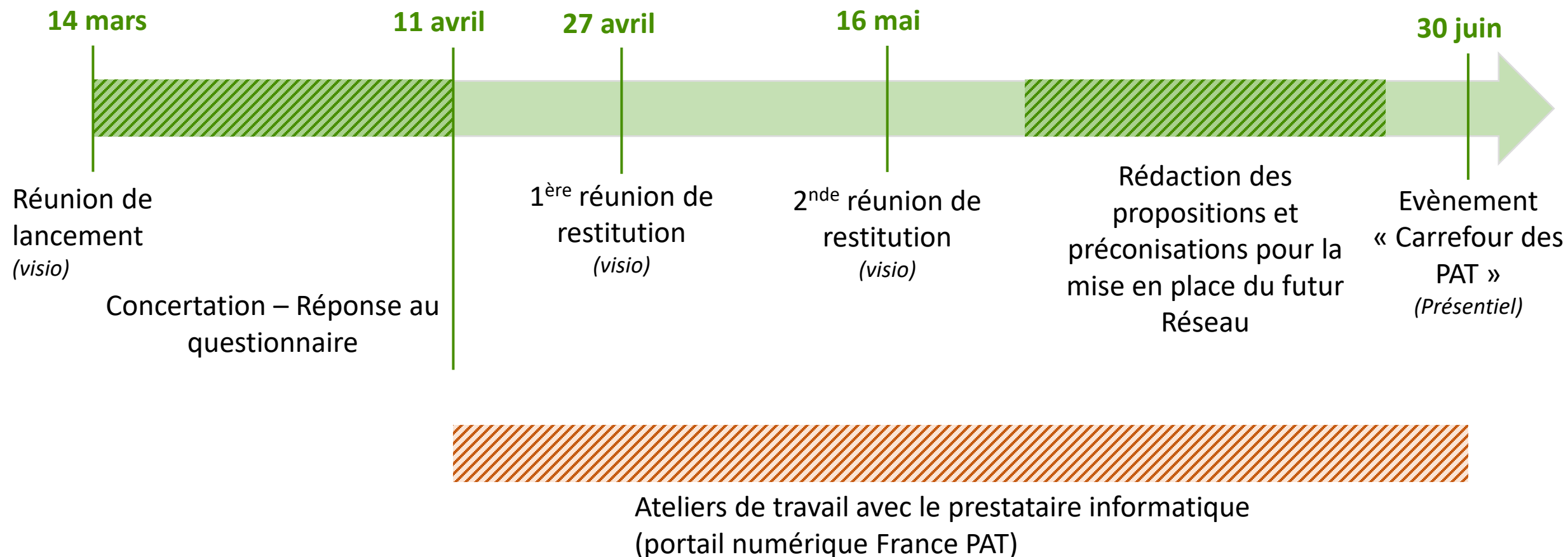
La nutrition, santé

L'accessibilité
sociale

La société civile

METHODE PROPOSEE

Calendrier



ECHANGES

A VOUS LA PAROLE

Vous avez des questions ? Des remarques ? Des interrogations ?



SUITES ATTENDUES

QUELLES SUITES ?

A l'issue de la réunion de lancement :

- Envoi **d'un document « Repères »** avec des éléments de contexte et des sources pour vous aider à vous positionner
- Envoi **d'un questionnaire** pour contribuer au nom de votre structure à la concertation



Calendrier

Vous disposerez de 4 semaines pour répondre au questionnaire ➔ **11 avril**

Prochaine échéance : 1^{ère} réunion de restitution **le 27 avril**

Merci de votre attention

LE PROJET – RnPAT

Quelques enseignements de la consultation interne

Un projet avec des **acquis et réussites**

- Des dispositifs fortement utilisés
 - L'Observatoire des PAT
 - Banque des PAT > exhaustivité des PAT en France
 - PATnorama > analyses généralistes et thématiques poussées
 - EVAIPAT
 - En direct de la recherche
 - La Banque de ressources
- Des évènements plébiscités (divers formats)
- Une pluralité de membres

Un projet avec certains **écueils ou limites**

- Un manque de compréhension globale du fonctionnement du RnPAT
- Une co-construction limitée
- Une asymétrie dans les ressources et activités proposées
- Une gouvernance limitée à élargir
- Une faible représentativité des opérateurs économiques

LE TRAVAIL PILOTE PAR L'ADEME – VERS UNE COLLECTE UNIQUE DE DONNEES SUR LES PAT

Un travail financé par l'ADEME, assurée par un prestataire extérieur (consortium Tero-Parteja) dont l'objectif était de proposer :

- Une démarche unique pour collecter les données liées aux Projets Alimentaires Territoriaux
- Un outil de collecte
- Une plateforme de visualisation des données

Un travail réalisé entre fin 2021 et printemps 2022

Membres du COPIL : ADEME, MASA, MTES, TEV, CdA France, DRAAF et DR ADEME

Résultat : Une version beta de la plateforme et de l'outil de collecte de données